

2018



Colloque "décevant" de la FRA

Les limites de l'ambiguïté

Sommaire

Rennes, un lieu emblématique pour le 1 ^{er} colloque	3
La naïveté de la Maison des Sciences Humaines de Bretagne	3
Un cheval de Troie maladroit	4
L'EHESP et le marketing social	5
Les interpellations de l'ANPAA	5
La position claire de l'EHESP	5
Le dévoilement d'une stratégie occulte	6
Le succès n'a pas été au rendez-vous	7
La préoccupation croissante des conflits d'intérêts	8
Le choix risqué de certains chercheurs.....	8
Conclusion	9
Annexes.....	9

Les 6 et 7 décembre 2017, la Fondation pour la Recherche en Alcoologie (FRA) a tenu son 1^{er} colloque à Rennes depuis sa création en décembre 2015 à partir de la transformation de l'IREB (Institut de recherches scientifiques sur les boissons). Ce colloque scientifique n'a pas été un grand succès comme auraient pu l'espérer les alcooliers, en raison d'un enchaînement de maladresses qui tiennent à l'ambiguïté de cette stratégie d'influence de moins en moins bien perçue.

Cet épisode décevant pour la FRA a été autant l'occasion d'un dévoilement des méthodes de cette fondation et des réactions qu'elles suscitent que des travaux soutenus par le secteur économique de l'alcool.

Rennes, un lieu emblématique pour le 1^{er} colloque

Si la FRA a choisi de faire son premier colloque à Rennes, cela ne tient évidemment pas au hasard ou simplement à la disponibilité de locaux. La ville est connue sur le champ de la santé publique grâce à la présence de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP). La FRA aurait pu agir de manière transparente et demander à la direction de l'EHESP de louer des locaux pour son colloque, ce qu'elle n'a pas fait. Elle a choisi, pour avoir accès à ce campus, de solliciter la faculté de Lettres de Rennes 2 via le Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne (MSHB), Nicolas Thély qui est par ailleurs Professeur des universités en art, esthétique et humanités numériques à l'Université de Rennes 2. Cependant, les locaux de la MSHB étant situés sur le campus de l'EHESP, l'association des deux dans l'invitation aurait été facile. L'obtention de ce lieu de colloque permettait ainsi à la FRA de bénéficier indirectement et, en quelque sorte par effraction, d'une image de santé publique.

La naïveté de la Maison des Sciences Humaines de Bretagne

La création de la FRA reposait sur une recherche de légitimité et de respectabilité offerte par l'affiliation à la Fondation de France. La FRA ne se présente plus, comme le faisait l'IREB, comme un institut financé uniquement par les alcooliers, ce qu'elle est toujours dans les faits, mais comme un organisme de recherche ayant la caution de la respectée Fondation de France. La FRA ne serait en quelque sorte qu'une émanation de la Fondation de France (cf. le site :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation/fondation-pour-la-recherche-en-alcoologie>).

La réalité est tout autre. Le comité exécutif (= conseil d'administration) de la FRA, qui est autonome, est composé uniquement de 7 représentants des alcooliers (1

représentant de Bacardi-Martini, de Heineken Entreprise, de Kronenbourg, de Pernod, de Pernod Ricard, de Rémy Cointreau et de Ricard), et de 5 "experts" scientifiques que l'on se doute choisis par les alcooliers¹. Un représentant de la Fondation de France participe aux réunions du comité exécutif (à titre consultatif pour vérifier le "respect de l'objet de la Fondation"). La composition de ce comité garantit donc une majorité automatique aux alcooliers et à leurs alliés.

La simple consultation de la composition du comité exécutif de la FRA aurait dû alerter la MSHB lorsqu'elle a été sollicitée pour tenir un colloque dans ses locaux partagés avec ceux de l'EHESP. Cependant, c'est tout l'avantage pour la FRA de s'avancer derrière le paravent de la Fondation de France : les alcooliers n'apparaissent pas en première ligne, même s'ils sont les véritables décideurs.

Un cheval de Troie maladroït

Parmi les membres du comité scientifique de la FRA figure un docteur en sociologie, Christophe Moreau, qui se présente comme chercheur associé à l'EHESP et qui, par cette double appartenance alléguée, facilite le lien avec la MSHB. Ainsi, Christophe Moreau a participé aux contacts entre la FRA et la MSHB avec un autre universitaire, Thierry Fillaut², professeur honoraire en histoire contemporaine à l'Université de Bretagne Sud. Ce dernier, qui se présente comme un ancien élève de l'École Nationale de la Santé Publique³ (devenue EHESP depuis), n'a pas pris pour autant contact avec l'EHESP.

Dans le cadre des informations scientifiques diffusées régulièrement aux chercheurs des universités bretonnes, la MSHB a informé et communiqué sur la tenue de ce colloque. Cette information a également été diffusée aux enseignant chercheurs et agents de l'EHESP (voir annexe). C'est cette initiative de promotion enthousiaste qui va provoquer des réactions en chaîne. En se mettant en avant, Christophe Moreau va également attirer l'attention de l'EHESP dans la mesure où il n'est plus chercheur associé au sein de cet établissement mais qu'il se prévaut d'un titre et d'une fonction qui ne sont plus les siens.

Indépendamment de sa participation au conseil scientifique de la FRA, Christophe Moreau sert par ailleurs de caution aux opérations de "prévention" financées par Kronenbourg qui peut ainsi valoriser son image de "Mécène de la vie nocturne"⁴, au nom

¹ 2 sièges pour d'autres membres donateurs sont vacants.

² Ayant auparavant bénéficié de financement de l'IREB :

<http://www.fondationrecherchealcoolologie.org/wp-content/uploads/2015/10/Thierry-Fillaut.pdf>.

³ <https://cv.archives-ouvertes.fr/thierry-fillaut>

⁴ <https://kronenbourg.com/media/19580/kronenbourg-sas-promeut-la-consommation-responsible-sept-2017-gp-v10.pdf>

de la "consommation responsable", selon laquelle le consommateur informé, éventuellement par les alcooliers, est seul responsable de sa conduite, quelle que soit la pression publicitaire qu'il subit par ailleurs.

L'EHESP et le marketing social

L'EHESP compte en son sein une professeure des universités, Karine Gallopel-Morvan, qui est une des spécialistes françaises les plus connues de marketing social. Ses travaux font autorité et, évidemment, sa connaissance des stratégies d'influence des lobbies lui a permis immédiatement d'informer ses collègues de l'EHESP et de la MSHB que ce colloque scientifique constituait aussi une opération de relations publiques des alcooliers et que se posaient des questions évidentes de conflits d'intérêts.

Les interpellations de l'ANPAA

Parallèlement aux interrogations locales, l'affichage d'un colloque organisé et financé par les alcooliers sur le campus de l'EHESP a suscité la perplexité dans le milieu de l'alcoologie et de l'addictologie. Cela a conduit le président de l'ANPAA, le Professeur Nicolas Simon, à interpeller directement (courrier en annexe) le Docteur Laurent Chambaud, directeur de l'Ecole. Ce spécialiste en santé publique fut le conseiller de la ministre de la Santé Marisol Touraine. Celle-ci s'était opposée en vain en 2015 à une nouvelle offensive des alcooliers pour rogner la loi Evin prétendument au nom de l'œnojournalisme et de l'œnotourisme pour la défense des terroirs et de leurs productions.

Le président de l'ANPAA a également écrit à Nicolas Thély, directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne (MHSB).

Ces courriers alertaient sur le risque d'image du fait de l'association de la respectabilité d'institutions universitaires et d'enseignement à une opération de légitimation d'un organisme, appendice du secteur économique de l'alcool. Le Pr Simon a par ailleurs signalé au directeur de l'EHESP que l'image de l'EHESP pouvait être entachée par le rôle d'un de ses chercheurs dans l'organisation du colloque.

La position claire de l'EHESP

En réponse au président de l'ANPAA, le directeur de l'EHESP a répondu précisément sur plusieurs points (courrier en annexe) :

- L'EHESP n'a été à aucun moment impliquée dans l'organisation de ce colloque, et n'avait pas été informée par le directeur de la MSHB de la tenue de cet événement dans leurs locaux communs ;
- Seule la MSHB a donc décidé d'accueillir la FRA ;
- Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP, a fait part de son "*profond malaise*" au Directeur de la MSHB ainsi qu'aux salariés de l'EHESP, car "*cela pose question à l'Ecole en termes d'éthique*".
- Il précise que Christophe Moreau n'a jamais été membre du personnel de l'EHESP et que, s'il a été chercheur associé par le passé, il ne l'est plus⁵. En conséquence Laurent Chambaud lui a demandé de ne plus se prévaloir d'une position de chercheur à l'EHESP.

Si le directeur de la MSHB, Nicolas Thély, n'a pas répondu à l'ANPAA, le courrier de Laurent Chambaud évoque la réponse que celui-ci lui a faite concernant les modalités futures d'utilisation du bâtiment commun. Nicolas Thély a ainsi "*annoncé qu'au regard de cette problématique fondamentale de l'éthique et de l'intégrité des chercheurs, il allait demander à l'avenir aux membres du conseil scientifique de la MSHB de formuler une proposition d'instruction des demandes d'accueil d'événements portés par des organisations extérieures afin d'éviter d'être l'objet de telles stratégies de contournement*".

Le dévoilement d'une stratégie occulte

Dans sa réponse à Laurent Chambaud, le directeur de la MSHB reconnaissait donc auprès de son homologue que :

- l'attribution des locaux pour le colloque de la FRA s'était faite sans examen attentif de la demande,

⁵ Sur le site de la FRA Christophe Moreau, se présente ainsi : "Docteur en sociologie, dispose d'une vingtaine d'années d'expérience dans la recherche sur la personne humaine et l'accompagnement des politiques publiques, notamment en matière d'éducation, de jeunesse, de pratiques festives et de travail social. Après avoir réalisé des études de philosophie et de sociologie à l'Université de Rennes, il s'est intéressé aux questions de l'adolescence et de la jeunesse à travers les pratiques de loisirs, les pratiques festives, les conduites à risques, l'insertion professionnelle et l'accès à l'âge adulte. Ses travaux de recherche ont été conduits en lien avec le PUCA (Ministère du Logement), la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et toxicomanies), le PREDIT (Ministère du Transport), l'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger) et l'Ireb (Institut de Recherches Scientifiques sur les boissons). Chercheur associé à la chaire de recherche sur la jeunesse de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (Rennes, France), il est également le fondateur de JEUDEV, une équipe indépendante de recherche-développement en sciences humaines et sociales dans les domaines de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse. Il est l'auteur de nombreuses publications, notamment sur la fête et les jeunes".

- cela touchait à l'éthique et l'intégrité de la recherche,
- il avait été victime d'une stratégie de contournement.

Cette prise de conscience, tardive mais utile, déchire le voile pudique avec lequel la Fondation pour la Recherche en Alcoologie couvre la réalité de son organisation et de ses financeurs. Mais elle révèle aussi une pratique insidieuse pour s'inscrire dans le champ des recherches scientifiques en avançant masqué.

Il est probable que si la FRA s'était présentée de manière transparente comme une émanation du lobby de l'alcool, elle aurait certainement eu plus de mal à convaincre les responsables de la faculté de sociologie. Mais l'affiliation à la Fondation de France est autrement plus utile. Dans les faits, les interventions de la Fondation de France dans la vie de la FRA sont purement symboliques, et les alcooliers gèrent la FRA à leur guise, et surtout dans un sens qui ne gêne pas leurs intérêts. Ce qui les intéresse, c'est d'acheter une image, à peu de frais, car au vu du chiffre d'affaires de ses sponsors, le budget de la FRA est microscopique.

L'objectif de recherche d'image est d'autant plus évident que le premier rapport d'activité de la FRA⁶ révélait que les sommes allouées à la recherche représentaient 32,5 % du budget. Le budget de fonctionnement représentait quant à lui 48 %, une répartition qui interroge pour un organisme principalement consacré à la recherche.

Le succès n'a pas été au rendez-vous

Si le colloque a bien eu lieu à la date prévue (malgré la connaissance du problème, la MSHB a décidé de ne pas annuler la manifestation), la manifestation n'a pas rencontré le succès espéré. Dans son communiqué de presse⁷, la FRA fait état d'une "centaine" de participants. Derrière ce chiffre arrondi, si on enlève les organisateurs (membres du conseil scientifique et du comité exécutif) et les chercheurs présentant une communication, il apparaît que l'assistance était assez clairsemée, en tout cas, pas suffisamment nombreuse pour remplir l'amphithéâtre Robert Castel (200 places). Le dévoilement des manœuvres occultes et la prise de position publique du directeur de l'EHESP n'a sans doute pas aidé les organisateurs.

⁶ Voir « Décryptage n°19 : La "nouvelle" façade scientifique des alcooliers : la FRA".
<http://www.anpaa.asso.fr/images/media/2016-03-telechargements/d-19-25-10-2016-nelle-facade-FRA-actualise-nov2017.pdf>

⁷ <http://www.fondationrecherchealcoologie.org/wp-content/uploads/2015/07/Communique-de-presse-colloque-.pdf>

La préoccupation croissante des conflits d'intérêts

Dans leurs réactions suite au dévoilement de la stratégie de la FRA pour son premier colloque, les directeurs de l'EHESP et de la MSHB ont insisté sur le respect de l'éthique et la nécessité de garantir l'intégrité des chercheurs. Ils ont ainsi parfaitement conscience que l'intégrité scientifique peut être mise en cause par le jeu des intérêts économiques. Pour le directeur de l'EHESP, la connaissance des stratégies historiquement criminelles de l'industrie du tabac, dont s'inspire le lobby de l'alcool, est un précédent inquiétant sur le champ de la santé publique.

L'ambiguïté sur laquelle joue la FRA en permanence ne trompe plus grand monde. Quand le lobby de l'alcool considérera que le retour sur investissement est trop faible du fait de la méfiance croissante des milieux scientifiques qui tiennent à préserver leur intégrité et leur crédibilité, les jours de la FRA seront comptés.

L'autre appendice du lobby de l'alcool, *Avec Modération!* (Ex-Entreprise et Prévention) est confronté aux mêmes difficultés. Financé aussi par les alcooliers, il est réduit à la fonction de porte-parole du lobby et son intervention est perçue comme de moins en moins légitime sur le champ de la santé. Il a commis l'erreur stratégique d'adopter un nom se référant à la "modération" quelques mois avant que les experts missionnés par l'INCa et Santé publique France remettent en cause la pertinence de cette notion floue, subjective et relative pour lutter contre les dommages causés par la consommation d'alcool⁸.

Le choix risqué de certains chercheurs

Cette attention croissante aux liens d'intérêts devrait inciter les chercheurs à la plus extrême prudence. Car pour une aide ponctuelle dans le financement d'une recherche, ils attachent leur image à celles d'un lobby dont les produits sont à l'origine de dommages pour la santé de la population et d'un coût social considérables. Si les chercheurs confirmés et installés peuvent se permettre de ne pas s'en soucier, les jeunes chercheurs prennent le risque de "se griller" pour la durée de leur carrière. Ils doivent en outre avoir à l'esprit que le lobby les sacrifiera si besoin⁹.

Mais surtout, après les différents scandales sanitaires, la communauté scientifique, de même que la population, sont de plus en plus exigeantes en ce qui concernent les liens

⁸ Avis d'experts relatif à l'évolution du discours public en matière d'alcool en France, 4 mai 2017, INCa et SpF.

⁹ Comment le lobby du tabac a subventionné les labos français, Le Monde du 31 mai 2012

avec les lobbies, qu'il s'agisse de l'industrie du tabac, de l'alcool, des pesticides, de l'agro-alimentaire ou du médicament.

Conclusion

L'épisode rocambolesque du colloque de la FRA à Rennes est riche d'enseignements à la fois sur les stratégies insidieuses du lobby de l'alcool pour rechercher une légitimité dans le champ de la recherche, mais aussi sur l'attention croissante portée aux liens d'intérêts par la communauté scientifique et les responsables publics.

L'instrumentalisation de l'image de la Fondation de France par le lobby alcoolier a cette fois atteint ses limites. Ce sont des limites éthiques.

Annexes

1 Promotion du colloque par mail par Christophe Moreau

De : VALTAT, Claudine

Envoyé : jeudi 2 novembre 2017 11:29

Objet : TR: Journée "Jeunes adultes face à l'alcool" - Rennes - 7 décembre 2017

Bonjour,

La Fondation pour la Recherche en Alcoologie organise un colloque de 2 jours, à Rennes (MSHB), avec au programme (PJ) :

- mercredi 6/12 : présentation des recherches subventionnées en 2016/2017 par la fondation
- Jeudi 7/12 : journée sur "Les jeunes adultes face à l'alcool", à l'occasion de la publication d'un ouvrage collectif coordonné par Marie Choquet et Christophe Moreau.

Merci de vous inscrire nombreux à cet évènement scientifique, pour l'un et/ou l'autre jour, en adressant un courriel à :

contact@FondationRechercheAlcoologie.org

Christophe Moreau
Sociologue à JEUDEVI

www.jeudevi.org

2 Promotion du colloque par mail par la MSHB

De : mshb_sante_societe-request@listes.univ-rennes2.fr [mailto:mshb_sante_societe-request@listes.univ-rennes2.fr] **De la part de** Catherine Godest

Envoyé : lundi 6 novembre 2017 17:33

À : liste du pôle Santé & société

Objet : [mshb_sante_societe] La MSHB accueille le 1er colloque de la FRA du 6 au 7 décembre 2017

Bonjour,

L'accès est gratuit pour les chercheurs et enseignants chercheurs bretons mais soumise à [inscription](#) auprès de la FRA dans la limite des places disponibles. N'hésitez pas à faire circuler l'information.

[1er colloque de la Fondation pour la recherche en alcoologie](#)

Du 06 au 07 décembre 2017

Amphithéâtre Robert Castel - MSHB

La Maison des sciences de l'Homme en Bretagne accueille le premier colloque de la Fondation pour la recherche en alcoologie. Les sessions se tiendront dans l'amphithéâtre Robert Castel du 6 au 7 décembre 2017.

La première journée du **mercredi 6 décembre** sera consacrée à la présentation des travaux de recherche 2016 et 2017 avec l'enchaînement de trois sessions puis d'une table ronde.

11h15 - 12h45 > Session « **Cultures et politiques** » - modérateur : Didier Nourrisson

14h15 - 15h30 > Session « **Toxicologie - Addiction** » - modérateur : Laurence Lanfumey

15h30 - 17h00 > Visite des posters suivie de la session « **Posters** » en deux temps

1. Sciences biologiques – modérateurs : Patrice Couzigou et Philippe Rougier

2. Sciences humaines et sociales – modérateur : Véronique Nahoum-Grappe

17h00 - 19h00 > Table ronde « **Psychiatrie** » animée par Philip Gorwood

La seconde journée du **jeudi 7 décembre** abordera la question « **des jeunes adultes face à l'alcool, comprendre et agir** ». Elle sera introduite par Thierry Fillaut avec une communication intitulée « **Jeunes et ivresse : une histoire bretonne ?** ». Deux sessions puis une table ronde seront au programme avant de clôturer par une communication de Véronique Nahoum-Grappe sur les « **Âges de la vie et ivresse : le point de vue de l'ethnologue** ».

9h30 - 11h00 > Session 1 « **Passer à l'âge adulte** »

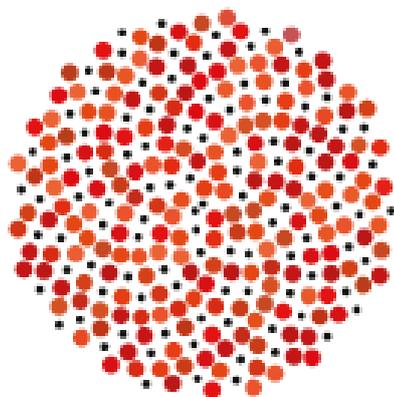
11h00 - 12h30 > Session 2 « **Boire ou ne pas boire** »

14h00 - 15h30 > Table ronde « **Prendre soin** »

infos [Inscription gratuite](#) mais obligatoire dans la limite des places disponibles

liens [Fondation pour la recherche en alcoologie](#)

télécharger [Programme prévisionnel du colloque](#) (538 ko) [Affiche](#) (152 ko)



Maison DES
Sciences
de l'Homme
EN **Bretagne**

Catherine Godest
Chargée de Communication
MSHB - USR CNRS 3549

2 avenue Gaston Berger
CS 24307 - 35043 Rennes Cedex
Tél. +33 (0)2 22 51 44 05

3 Courrier du Président de l'ANPAA au directeur de l'EHESP



Paris, le 13 novembre 2017

Ecole des hautes études en santé publique
(EHESP)
Monsieur Laurent CHAMBAUD
Directeur Général
15 avenue du Professeur Léon-Bernard
CS 74312
35043 Rennes cedex

Monsieur le Directeur général,

En ma qualité de président de la plus importante association nationale de prévention des addictions, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), je tiens à attirer votre attention sur le risque d'associer indirectement votre établissement aux stratégies d'influence développées par le lobby de l'alcool.

En effet, comme vous le savez pertinemment, ce lobby comme celui du tabac avant lui, ou celui des pesticides actuellement, essaie en permanence de débaucher des acteurs de santé publique par l'intermédiaire de structures-écrans. En ce qui concerne le lobby de l'alcool, ses bras armés sont actuellement la *Fondation pour la Recherche en Alcoologie* (FRA ex-IREB) et *Avec Modération !*, deux organismes financés exclusivement par les industriels de l'alcool. Le but de ces investissements est évidemment de contrer les actions efficaces de santé publique quand elles peuvent nuire aux intérêts économiques de la filière. Vous trouverez ci-joint deux brochures de « Décryptages » de notre association sur ces organismes.

Si je vous alerte précisément en ce moment, c'est qu'un professeur associé de l'EHESP, Christophe Moreau, se prévalant de sa mission dans votre établissement, est membre du conseil scientifique de la FRA, et va intervenir à ce titre lors d'un colloque de la FRA en décembre à Rennes.

Si la FRA s'abrite derrière un objet social à caractère scientifique, ce n'est évidemment pas le cas de Kronenbourg, qui se présente comme "Mécène de la vie nocturne", et auquel Christophe Moreau associe également son image de professeur à l'EHESP :

<https://kronenbourg.com/media/19580/kronenbourg-sas-promeut-la-consommation-responsable-sept-2017-gp-v10.pdf>

Je vous serais donc reconnaissant de m'indiquer si la démarche de ce membre de votre équipe d'enseignement est faite en accord avec les responsables de votre établissement, et dans le cas contraire les mesures que vous souhaitez prendre pour y remédier.

Je vous remercie d'accorder à ma demande toute votre attention et vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de toute ma considération.

Pr Nicolas SIMON
Président de l'ANPAA

4 Réponse du directeur de l'EHESP



Pr. Nicolas SIMON

Président de l'ANPAA
20 rue Saint-Fiacre
75002 PARIS

Rennes, le 30 novembre 2017

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 13 novembre 2017, vous avez souhaité m'informer, en tant que Président de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), des conséquences pour l'image de l'École des hautes en santé publique (EHESP) de la tenue d'un colloque organisé par la Fondation pour la recherche en addictologie (FRA) sur notre campus au mois de décembre prochain. Également alerté début novembre par un professeur de l'EHESP, spécialiste du marketing social, je vous remercie de votre vigilance et je tiens à vous apporter, par la présente, les deux précisions suivantes quant à la position de la direction de l'EHESP par rapport à cet évènement.

D'une part, ce colloque est accueilli, non pas par l'EHESP, mais par la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB), ayant une autonomie de fonctionnement et avec qui nous partageons, depuis janvier 2017, des locaux communs au sein du nouveau bâtiment Germaine Tillion. Par courrier, tout en précisant qu'il ne m'appartenait pas de juger du niveau scientifique de ce colloque, j'ai fait part de mon profond malaise au Directeur de la MSHB sur le fait que la FRA, organisme largement financé et contrôlé par l'industrie de l'alcool, organisait son 1^{er} colloque dans le bâtiment que nous gérons en commun, ce qui - vous l'imaginez bien - pose question à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique, en termes d'éthique. Par conséquent, j'ai précisé au Directeur de la MSHB que j'aurais apprécié que la direction de l'EHESP soit consultée préalablement, avant d'accepter le déroulement de cette manifestation au sein du bâtiment G. Tillion. Ce dernier a pris acte de cette position et a annoncé qu'au regard de cette problématique fondamentale de l'éthique et de l'intégrité scientifique des chercheurs, il allait demander à l'avenir aux membres du conseil scientifique de la MSHB de formuler une proposition d'instruction des demandes d'accueil

d'événements portés par des organisations extérieures afin d'éviter d'être l'objet de telles stratégies de contournement.

D'autre part, vous évoquez également dans votre courrier l'implication de Monsieur Christophe Moreau, membre du conseil scientifique de la FRA, se prévalant du titre de chercheur associé au sein de la Chaire « Jeunesse » de l'EHESP. Monsieur Moreau n'a jamais été membre du personnel de l'EHESP. Je tiens à vous préciser que, jusqu'en 2014, il a bien été associé, sous forme de vacations, aux travaux de cette équipe de recherche de l'Ecole mais qu'il ne bénéficie plus aujourd'hui de ce statut. C'est pourquoi, je lui ai adressé un courrier lui demandant de ne pas se prévaloir d'une position de chercheur à l'EHESP dans ses activités d'entrepreneur indépendant sur les questions de sociologie de la jeunesse et de politiques publiques.

Ainsi, comme pouvez le constater, cet évènement n'a été organisé ni à l'initiative ni avec l'accord de la direction de l'EHESP. C'est pourquoi, j'ai adressé un message à l'ensemble de notre communauté pour préciser la position de la direction de l'Ecole, n'incitant ni ses personnels, ni ses élèves et étudiants à participer à cette manifestation et qu'aucun relais de communication ne serait opéré de notre côté.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes très sincères et cordiales salutations.

Laurent CHAMBAUD



Directeur de l'EHESP

- DÉCRYPTAGES N° 1 -** Le débat actuel de la loi Evin
- DÉCRYPTAGES N° 2 -** La loi Evin sur les boissons alcooliques : de quoi parle-t-on ?
- DÉCRYPTAGES N° 3 -** Publicité sur les boissons alcooliques : Les véritables objectifs du lobby de l'alcool
- DÉCRYPTAGES N° 4 -** La cible du lobby de l'alcool : les jeunes - Les raisons de la mise en cause de la loi Evin
- DÉCRYPTAGES N° 5 -** Les méthodes du lobby de l'alcool : Ou comment inciter les jeunes à boire
- DÉCRYPTAGES N° 6 -** Alcool et santé : Une préoccupation internationale
- DÉCRYPTAGES N° 7 -** La façade scientifique des alcooliers : L'IREB
- DÉCRYPTAGES N° 8 -** DÉCRYPTAGE de la com' des alcooliers : *Avec Modération!*
- DÉCRYPTAGES N° 9 -** Retour sur un fiasco médiatique : La campagne publicitaire de Vin & Société
- DÉCRYPTAGES N°10 -** Dépistage du cannabis au lycée : Les questions posées
- DÉCRYPTAGES N°11 -** Vin & Société : L'offensive contre la santé
- DÉCRYPTAGES N°12 -** "Education au goût «et Educ'Alcool : Les miroirs aux alouettes du lobby de l'alcool
- DÉCRYPTAGES N°13 -** Alcool : Désinformation et fausses allégations
- DÉCRYPTAGES N°14 -** "Recettes Pompettes" : Pochade ou incitation à l'ivresse ?
- DÉCRYPTAGES N°14bis -** Le bidonnage dangereux : « Recettes Pompettes » (Suite)
- DÉCRYPTAGES N°15 -** Alcool et Sport : les liaisons dangereuses
- DÉCRYPTAGES N°16 -** La bière championne de l'Euro : Sport, sponsoring et publicité
- DÉCRYPTAGES N°17 -** Terrorisme et tabagisme dans les lycées : Les éléments du débat
- DÉCRYPTAGES N°18 -** Alcool : Députés et sénateurs en mission
- DÉCRYPTAGES N°19 -** La "nouvelle" façade scientifique des alcooliers : la FRA : la Fondation pour la Recherche en Alcoologie
- DÉCRYPTAGES N°20 -** Cannabis : L'inévitable débat
- DÉCRYPTAGES N°21 -** Alcools et information des consommateurs : une exigence légitime
- DÉCRYPTAGES Collector -** Addictions : soyons sérieux : *Les DÉCRYPTAGES de l'ANPAA*
- DÉCRYPTAGES N°22 -** Le vapotage : De l'enthousiasme à la prudence
- DÉCRYPTAGES N°23 -** Risque Alcool : Quelle politique mener ?
- DÉCRYPTAGES N°24 -** La bière : Nouveaux visages, nouveaux risques
- DÉCRYPTAGES N°25 -** La chicha : Culture, petit commerce et addiction
- DÉCRYPTAGES N°26 -** Alcool et grossesse : Boire un peu ou pas du tout ?
- DÉCRYPTAGES N°27 -** Buraliste : Un métier d'avenir
- DÉCRYPTAGES N°28 -** Contraventionnalisation de l'usage des drogues illicites : Un pari complexe et incertain
- DÉCRYPTAGES N°29 -** Le coût des drogues pour la société : Quel intérêt pour la politique publique ?

Ensemble, prévenons les risques addictifs

www.anpaa.asso.fr

Rejoignez-nous sur



A.N.P.A.A.

20, rue Saint-Fiacre – 75002 Paris

Tél. : 01 42 33 51 04 – Fax : 01 45 08 17 02 – contact@anpaa.asso.fr - [@anpaa_asso](https://www.facebook.com/anpaa.asso) – www.anpaa.asso.fr